ADVANTA®





CLOONEY BIO

Sécurité et double destination
dans le groupe précoce

Grain & Fourrage
Précoce

Groupes
G1
S1

POINTS FORTS

- Excellente vigueur au départ
- Bonne régularité de rendement
- Très bonne teneur en UFL, profil amidon

ADVANTA®
Le maïs. Différemment

CLOONEY BIO

ADVANTA®

SITUATION OFFICIELLE Inscrit au CTPS France en 2021

BESOIN EN SOMME DE T°C *(base 6°C)*

Semis-Floraison : 850°C

pour 32 % de H^2O : 1690°C

pour 32 % de M.S. : 1430 à 1470 °C

OBJECTIF DE PEUPLEMENT CONSEILLÉ *(en plantes/ha)*
EN GRAIN & EN FOURRAGE

Très haut potentiel : 105 000 pl
Terres profondes : 100 000 pl
Terres séchantes Faible RU : 95 000 pl

Pour le réglage du semoir, tenir compte des pertes éventuelles à la levée, en fonction des conditions de semis

PROFIL AGRONOMIQUE

Vigueur de Départ	●●●●●	
Aptitude à rester vert	●●●○○	
Tolérance à la verse	●●●●○	
Gabarit	●●●●○	Très court – Haut
Hauteur insertion d'épi	●●●○○	Basse – Haute
Port de feuilles	●●●○○	Retombant – Dressé

PROFIL MALADIES

Tolérance au charbon des inflorescences	●●●●○
Tolérance à l'helminthosporiose	●●●○○
Etat sanitaire des épis	●●●●●
Tiges creuses	●●●●○

Semences issues de l'Agriculture Biologique
Seeds from Organic Farming

PRODUCTION DES SEMENCES

L'Agriculture Biologique est un mode de production qui recourt à des pratiques culturales et d'élevage limitant l'utilisation d'intrants chimiques. Elle exclut notamment l'usage des produits chimiques de synthèse et des OGM. Une semence commerciale certifiée « Agriculture Biologique » (AB) est une semence dont :

- La multiplication au champ a été conduite conformément aux règles de l'Agriculture Biologique
- Le process (récolte, calibrage, stockage, conditionnement, transport, étiquetage,...) respecte ces mêmes règles.

TRAITEMENT DES SEMENCES

Les semences de maïs AB sont livrées sans traitement de semences.

CERTIFICATION

L'ensemble des variétés BIO/AB commercialisées par Limagrain Europe figure sur les certificats de Limagrain Europe.

La certification du mode de production biologique a été délivrée par l'organisme de contrôle qui atteste que notre société s'est engagée à respecter les règles de production biologique en vigueur. Elle est apte à faire produire, à préparer et à commercialiser des produits conformes au mode de production biologique.

Les partenaires de Limagrain pour la multiplication et le conditionnement de semences disposent également de la double certification « Biologique ».

Cet imprimé a été réalisé dans le respect des normes du label Imprim'vert.

ADV PRO Réseau Développement Marque Advanta® en France

Mise à jour : 10/02/2023

ADVANTA®
Le maïs. Différemment

Les recommandations d'utilisation sont données à titre purement indicative et ne sauraient engager la responsabilité de Limagrain Europe à quelque titre que ce soit. Photos : Watier visuel, Astorias Studio
ADVANTA® est une marque enregistrée par Advanta Netherlands Holdings BV. LIMAGRAIN EUROPE - SA au capital de 10 543 346.75 € - ZI rue de la Vilaine - 49250 Saint Mathurin sur Loire www.advantaseeds.fr - Tél. 02 41 79 61 61
Siège social : Biopôle Clermont-Limagne, rue Henri Mondor, 63360 Saint-Beauzire - SIREN 542 009 824 RCS Clermont-Ferrand